

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHIEN LES BAINS

COMPTERENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, convoqué par courrier du 17 septembre 2019, s'est réuni dans les locaux du SIARE sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT**, Président du SIARE et Maire de Saint-Prix.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 50

Nombre de délégués présents : 32 (31 à partir du point VIII)

	Titulaires		Suppléants	
Plaine Vallée / Andilly	Mme CARMINATI			
Val Parisis / Beauchamp	M. BRASSEUR			
Val Parisis / Bessancourt	M. DELECROIX			
CCVO3F / Béthemont LF	M. DAGONET			
CCVO3F / Chauvry		M. BAROUCH		
Plaine Vallée / Deuil la-Barre	M. CHABANEL	M. DELATTRE		
Val Parisis / Eaubonne			M. COLLET	
Plaine Vallée / Enghien LB		M. CARON		
Val Parisis / Ermont	M. HERBEZ	Mme NEVEU		
Val Parisis / Franconville	Mme SENSE			M. FERNANDEZ
Val Parisis / Frépillon				
Plaine Vallée / Groslay				
Plaine Vallée / Margency				
Val Parisis / Montigny LC	M. PIERROT			
Plaine Vallée / Montlignon			M. TSORBA	
Plaine Vallée / Montmagny	M. ROSE	M. BELLEC		
Plaine Vallée / Montmorency	M. DAUX	M. ISARD		
Val Parisis / Pierrelaye	M. MORIN	M. VINCENT		
Val Parisis / Le Plessis B.		Mme JÉZÉQUEL		
Plaine Vallée / Saint-Gratien				Mme BERENWANGER
Val Parisis / Saint-Leu LF	M. MARTIN	M. LUCAS		
Plaine Vallée / Saint-Prix	M. ENJALBERT			
Val Parisis / Sannois	M. WILLIOT	Mme TROUZIÉ- ÉVÉQUE		
Plaine Vallée / Soisy-ss-Mt	M. STREHAIANO	M. ABOUT		
Val Parisis / Taverny	Mme FAIDHERBE	M. SANTI		

POUVOIRS : M. MANAC'H (VAL PARISIS / BEAUCHAMP) a donné pouvoir à M. BRASSEUR (VAL PARISIS / BEAUCHAMP) – M. GOUJON (PLAINE VALLÉE / MONTLIGNON) a donné pouvoir à M. TSORBA (PLAINE VALLÉE / MONTLIGNON) – MME VILLECOURT (PLAINE VALLÉE / SAINT-PRIX) a donné pouvoir à M. ENJALBERT (PLAINE VALLÉE / SAINT-PRIX) – Mme BERENWANGER (PLAINE VALLÉE / SAINT-GRATIEN) s'est absenté à partir du point VIII a donné pouvoir à M. STREHAIANO (PLAINE VALLÉE / SOISY-SOUS-MONTMORENCY).

ABSENTS EXCUSÉS : M. GONTHIER (PLAINE VALLÉE / ANDILLY) – M. MANAC'H (VAL PARISIS / BEAUCHAMP) - MME BERTRAND (VAL PARISIS / BESSANCOURT) – MME OGER (BÉTHEMONT-LA-FORÊT) - M. DELAUNE (CCVO3F / CHAUVRY) – M. THENOT et Mme ESTRADE (VAL PARISIS / EAUBONNE) – M. SUEUR (PLAINE VALLÉE / ENGHEN-LES-BAINS) – M. VERBRUGGHE (VAL PARISIS / FRANCONVILLE) – Mme PICAULT et M. CHEVROLLIER (VAL PARISIS / FRÉPILLON) - M. TARAMARCAZ et M. ALEXANDRE (PLAINE VALLÉE / GROSLAY) – M. BOSC et Mme SIMONOU (PLAINE VALLÉE / MARGENCY) – M. HEENAYE (VAL PARISIS / MONTIGNY-LES-CORMEILLES) - M. GOUJON et M. GONTIER (PLAINE VALLÉE / MONTLIGNON) – M. JOURNO (VAL PARISIS / LE PLESSIS BOUCHARD) – M. BRIQUET et M. BACHARD (PLAINE VALLÉE - SAINT-GRATIEN) – Mme VILLECOURT (PLAINE VALLÉE / SAINT-PRIX) – Mme BERENWANGER (PLAINE VALLÉE / SAINT-GRATIEN) s'est absenté à partir du point VIII.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 H 30 et fait l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, les membres présents, formant la majorité en exercice, peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces formalités remplies, Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUN 2019

Après examen, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 25 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

II. COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Comité syndical, après en avoir été informé et à l'unanimité :

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau Syndical et des décisions du Président depuis le 25 juin 2019.

III. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS) – EXERCICE 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport annuel relatif à l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

IV. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS) POUR LA COMMUNE DE SAINT-PRIX – EXERCICE 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport annuel relatif à l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour la commune de Saint-Prix.

V. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS) POUR LA COMMUNE DE BESSANCOURT – EXERCICE 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport annuel relatif à l'exercice 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour la commune de Bessancourt.

VI. RAPPORT ENVIRONNEMENT (TRANSPORT ET COLLECTE) – EXERCICE 2018

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport de développement durable, commun aux compétences transport et collecte.

VII. AVIS SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) CROULT-ENGHEN-VIEILLE MER, DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1

DONNE UN AVIS FAVORABLE sur le projet de SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer pour les raisons suivantes :

- 1) Le SAGE est un projet pour l'avenir de l'eau élaboré collectivement (collectivités territoriales, État et usagers) ;
- 2) Il vise à répondre aux enjeux locaux et à assurer :
 - La prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques des sites et des zones humides ;
 - La protection des eaux et la lutte contre toute pollution par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature, notamment par des actions de dépollution à la source ;
 - La restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération (reconquête des eaux souterraines et découverte de cours d'eau) ;
 - Le développement, la mobilisation, la création, la protection de la ressource en eau, la valorisation de l'eau notamment par le développement des usages créateurs du lien social et par des aménagements favorisant l'usage de l'eau ; à terme en favorisant l'attractivité du territoire ;
 - Le rétablissement de la continuité écologique au sein des bassins hydrographiques ;
 - La promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource de l'eau.

ARTICLE 2

DIT QUE cette enquête publique se déroulera du 16 septembre au 18 octobre 2019.

VIII. ÉLECTION DU 3^{EME} VICE-PRÉSIDENT, MEMBRE DU BUREAU

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER}

PROCLAME l'élection de Mme Nadine SENSE (Val Parisis / Sannois) en qualité de 3^{ème} vice-présidente du SIARE, au premier tour, avec 54,8 % des suffrages exprimés.

ARTICLE 2

PRÉCISE que le mandat de la 3^{ème} vice-présidente élue ce jour prend effet le 1^{er} octobre 2019.

ARTICLE 3

INDIQUE que le Bureau Syndical est désormais composé du Président et des 9 vice-présidents suivants :

	Nom	EPCI et commune
1 ^{er} vice-président	Philippe SUEUR	Plaine Vallée (Enghien-les-Bains)
2 ^{ème} vice-président	Alain GOUJON	Plaine Vallée (Montlignon)
3 ^{ème} vice-présidente	Nadine SENSE	Val Parisis (Franconville)
4 ^{ème} vice-présidente	Marie-Pierre JÉZÉQUEL	Val Parisis (Le Plessis-Bouchard)
5 ^{ème} vice-président	François ROSE	Plaine Vallée (Montmagny)
6 ^{ème} vice-président	Jean-Luc DELECROIX	Val Parisis (Bessancourt)
7 ^{ème} vice-président	Yannick MARTIN	Val Parisis (Saint-Leu-la-Forêt)
8 ^{ème} vice-président	Luc STREHAIANO	Plaine Vallée (Soisy-sous-Montmorency)
9 ^{ème} vice-président	Élie SANTI	Val Parisis (Taverny)

ARTICLE 4

DIT QUE Mme Nadine SENSE recevra du Président une délégation de fonction et de signature.

IX. ÉLECTION D'UN MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1^{ER}

PROCLAME l'élection à l'unanimité de M. Claude WILLIOT (Val Parisis / Sannois) en qualité de membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres du SIARE.

ARTICLE 2

PRÉCISE que le mandat du membre titulaire de la CAO élu ce jour prend effet le 1^{er} octobre 2019.

ARTICLE 3

INDIQUE QUE la CAO est désormais composée du Président et des membres dont les noms suivent :

Membres titulaires	Membres suppléants
Luc STREHAIANO	Claude BRIQUET
Fabien BOSC	Marie-Pierre JÉZÉQUEL
René HERBEZ	Alain GOUJON
Claude WILLIOT	Jean-Luc DELECROIX
Philippe SUEUR	Yann ALEXANDRE

X. QUESTIONS DIVERSES

XI. INFORMATIONS

➤ Présentation du dispositif d'alerte inondations sur le site internet du SIARE

Vu pour être affiché le 3 octobre 2019

Conformément aux prescriptions des articles L. 5211-1 et L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales



Jean-Pierre ENJALBERT
PRÉSIDENT DU SIARE
MAIRE DE SAINT-PRIX